

Compte rendu du CA du 21 octobre 2015

Présents :

Gilles Adda, Nicolas Audibert, Jean-François Bonastre, Ioana Chitoran, Elisabeth Delais-Roussarie, Benoit Favre, Emmanuel Ferragne, Guillaume Gravier, Nathalie Henrich, Fabrice Hirsch, Juliette Kahn, David Langlois, Anthony Larcher, Yohann Meynadier, Sophie Rosset.

JEP-TALN-RECITAL

Discussion autour de l'appel à communications de la conférence

Une partie de la discussion porte sur les soumissions orientées « prise de position » ; il faut en effet établir des critères d'évaluation particuliers. Les critères retenus par le CA sont :

- Le positionnement de la soumission par rapport à l'état de l'art, i.e., la soumission s'appuie-t-elle suffisamment sur des sources bibliographiques et parvient-elle à se positionner par rapport à des travaux antérieurs.
- L'originalité et l'impact sur la communauté.

Le texte de l'appel à communications sera légèrement modifié en conséquence.

Autre question : accepte-t-on des traductions à la lettre d'articles déjà publiés dans des conférences internationales ? Un consensus se dégage sur le fait que nous ne pouvons exiger un contenu totalement inédit (au risque de voir certains participants potentiels renoncer à soumettre) mais que les bonnes pratiques suggèrent que les auteurs prennent la peine d'inclure une certaine proportion de « nouveauté » dans leur soumission. Cet aspect sera mentionné dans les consignes aux auteurs : ils seront encouragés à ne pas omettre de citer leur article antérieur dans le cas où ils s'en seraient grandement inspirés.

Le CA examine ensuite la possibilité d'accepter des soumissions en anglais et de faire valoir cette possibilité dans l'appel à communications. Au vu du travail supplémentaire que cela occasionne (soumettre en anglais, puis traduire en français si la communication est acceptée), en ajoutant le fait que le déroulement de la pensée ne s'organise pas tout à fait de la même manière dans les deux langues, et qu'il s'agit de la conférence de l'AFCP, pour qui, par définition, « francophone » n'est pas un vain mot, il est décidé que l'appel ne mentionnera que le français.

Les thèmes

Concernant les thèmes, le CA prend l'initiative de proposer une liste plus courte que celle proposée dans la version provisoire de l'appel. La liste suivante est donc établie :

1. Traitement automatique de la parole
2. Acquisition et apprentissage
3. Production, perception, cognition
4. Santé, troubles et handicaps
5. Ressources et évaluation
6. Langues peu dotées et/ou en danger

7. Phonétique, phonologie, prosodie
8. Géolinguistique et sociolinguistique

Il est rappelé que la mise en avant du thème « langues peu dotées et/ou en danger », qui peut sembler se situer à un niveau moins « général » que les autres, correspond à une coloration voulue par les organisateurs, cohérente avec son organisation dans les locaux de l'INALCO.

Le thème « parole et éthique » de la liste originale est finalement supprimé puisqu'il est à cheval sur les 8 thématiques proposées ou peut faire l'objet d'un article « prise de position ». Il pourra apparaître comme thème a posteriori en fonction du nombre de soumissions pertinentes.

Les ateliers

Les propositions d'ateliers à JTR doivent être soumises le 25 janvier au plus tard. La notification aux organisateurs est pour le 1^{er} février. Il est décidé que ces propositions seront examinées par une commission commune à l'ATALA et à l'AFCP composée d'une partie du CPerm de la première et de la totalité du bureau de la seconde.

Planning JEP-TALN

Parmi les propositions de planning des organisateurs, nous retenons celle qui permet au public JEP de participer au salon de l'innovation, jugeant qu'une session JEP en parallèle de ce salon contribuerait à maintenir une frontière entre les STIC et les SHS.

Conférenciers invités

Il y a 4 créneaux pour des conférenciers invités. Il semble souhaitable qu'au moins 2 de ces conférences soient communes à JEP et TALN. Les organisateurs feront remonter les propositions d'invités en temps utile.

Comparaison de voix et criminalistique

Il n'a pas été possible d'organiser, comme cela était prévu le dernier trimestre 2015, des journées sur ce thème. Jean-François suggère de profiter de JEP-TALN pour organiser un atelier. Les volontaires pour l'organisation de cet atelier sont : Juliette K. (lead), Anthony L., Emmanuel F., Guillaume G. et Christophe S.

Prix de thèse

Nous avons examiné les retours des évaluations et avons pu établir que plusieurs candidats se dégageaient incontestablement du lot.

La date limite de soumission pour la 2^e partie des candidats est fixée à fin janvier 2016. La décision sera prise lors du CA de mai 2016.

Pour l'an prochain, il est suggéré que certains rapporteurs puissent lire tous les dossiers

Bourses

Si le boursier en fait la demande, l'AFCP accepte de rembourser directement à un laboratoire sur présentation d'une facture établie par ce dernier et concernant les frais de déplacement.